

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE  
ET DES SOLIDARITES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOINS

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES  
HUMAINES

Sous-direction des ressources humaines  
du système de santé

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE L'INNOVATION

Bureau des personnels médicaux hospitaliers  
statuts, parcours professionnels et relations sociales

Paris, le 20 FEV. 2024

A

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé,  
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des centres hospitaliers universitaires,  
Mesdames et Messieurs les directeurs des unités de formation et de recherche de médecine, de pharmacie et  
d'odontologie

**Objet :** Date de prise de fonctions des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle des études de médecine, de pharmacie et  
d'odontologie aux semestres de mai 2024 et de novembre 2024

Nous vous informons que les dates de prise de fonctions des internes et des docteurs juniors pour le  
semestre de mai 2024 et pour le semestre de novembre 2024 sont respectivement fixées au jeudi 2 mai 2024 et au  
lundi 4 novembre 2024.

Les intéressés poursuivront donc leurs fonctions jusqu'au mercredi 1er mai 2024 inclus pour le semestre  
en cours et jusqu'au dimanche 3 novembre 2024 inclus pour le semestre suivant.

Ceux d'entre eux qui seront recrutés en qualité de chef de clinique-assistant ou d'assistant hospitalier  
universitaire, ou en qualité d'assistant des hôpitaux, prendront donc leurs fonctions le 2 mai 2024 au matin en ce  
qui concerne le prochain semestre et le 2 novembre 2024 au matin pour le semestre suivant.

Enfin, les étudiants de 3<sup>e</sup> cycle qui terminent leurs cursus et ne souhaitent pas poursuivre par un post-  
internat, pourront arrêter leurs fonctions au 30 avril 2024 pour le semestre en cours ou au 31 octobre 2024 pour le  
semestre suivant.

Pour le ministre délégué chargé de la santé et de la  
prévention auprès de la ministre du travail, de la  
santé et des solidarités

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

et par délégation

Pour la directrice générale de l'offre de soins

La cheffe de bureau  
des personnels médicaux hospitaliers

La sous-directrice du pilotage, du recrutement  
et de la gestion des enseignants chercheurs

Ariane INDART

Hélène CAPLAT-LANCRY